

Symposium Changement climatique et santé du 7 mai 2026

Politiques publiques et mesures intersectorielles face au changement climatique et ses impacts sur la santé de la population

Stéphanie Boichat Burdy, médecin cantonale adjointe, Canton de Vaud

SOMMAIRE

Constat: le climat, déterminant de la santé publique



Concepts: comprendre l'atténuation et l'adaptation



Action stratégique: passer des cadres internationaux aux réalités locales



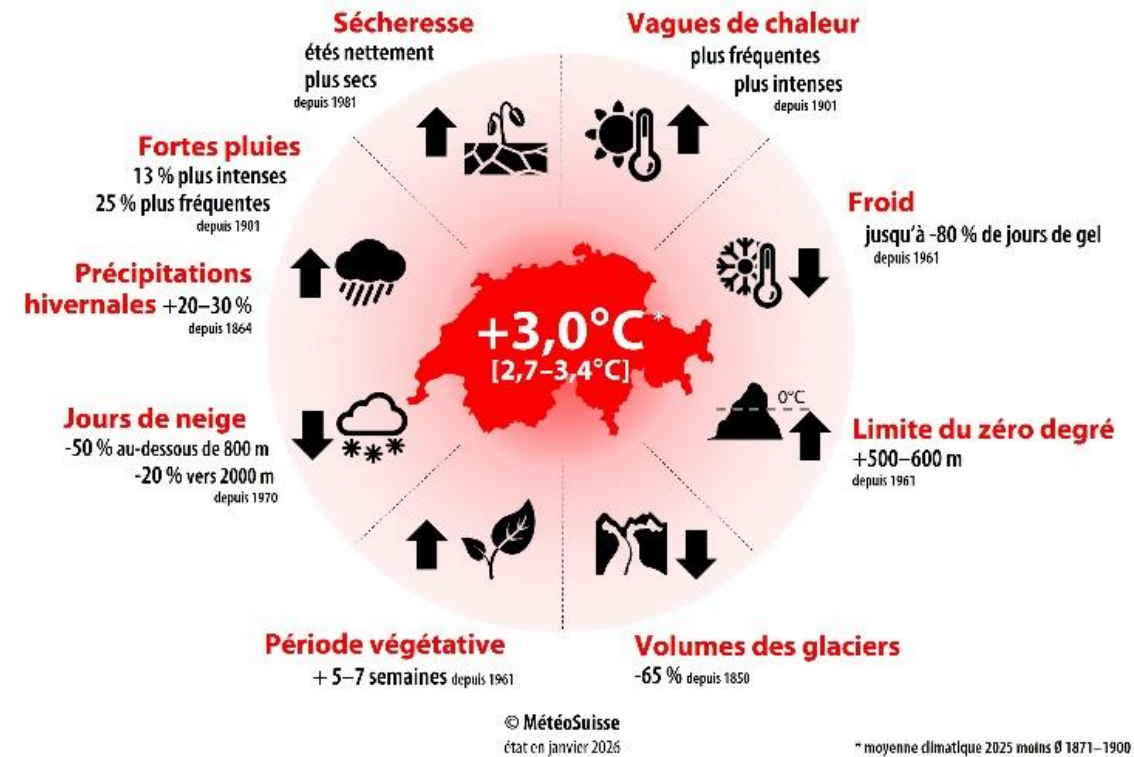
Action multisectorielle: rôle du système de soins, importance des co-bénéfices



Perspectives: outils d'aide à la décision et justice sociale

Le climat comme déterminant de santé publique

- Le changement climatique n'est pas qu'un défi environnemental, c'est une menace majeure pour la santé publique qui exacerbe les vulnérabilités territoriales, sociales et sanitaires existantes.
- En Suisse, le réchauffement est deux fois plus rapide que la moyenne mondiale.
- Nouveaux scénarios climatiques NCCS* (Climat CH2025) :
 - Le réchauffement en Suisse atteint déjà $+2.9^{\circ}\text{C}$ depuis l'ère préindustrielle.
 - 4 menaces principales documentées : chaleur plus extrême (multiplication des nuits tropicales), étés plus secs, précipitations plus intenses, hivers peu enneigés.



* National Center for Climate Services

Comprendre l'action: atténuation et adaptation

Atténuation (agir sur la cause): consiste en la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de diminuer l'ampleur du réchauffement climatique à long terme (*ex: transition énergétique, mobilité active, ...*)

Adaptation (agir sur les conséquences): rassemble les mesures prises pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des populations et des systèmes face aux impacts évitables (*ex: plans canicule, désimperméabilisation, ...*).

Les capacités d'adaptation présentent des limites.

Attention au risque de maladaptation: prendre des mesures à court terme qui augmenteraient la vulnérabilité ou les inégalités (*ex: climatisation, usage accru de pesticides et d'engrais, ...*).

Il est crucial de penser les deux volets conjointement.

Cadres de référence internationaux

- **Accord de Paris et COP :**

limiter le réchauffement à 1.5°C (atténuation).

Un accent majeur est désormais mis sur l'adaptation et la reconnaissance de la santé comme enjeu central notamment depuis la COP26 avec des engagements pour des systèmes de santé résilients et durables, à faible émission carbone.

- **Organisation mondiale de la Santé (OMS) :**

Approche intégrée « Santé dans toutes les politiques ».

Publication d'un cadre opérationnel exigeant des systèmes de santé qu'ils soient à la fois résilients au climat (capables d'absorber les chocs) et décarbonés (réduisant leur propre empreinte carbone de 5 % au niveau mondial).

- **Agenda 2030 (ONU) :**

Transversalité par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Lier intrinsèquement la santé humaine (ODD 3) à l'action climatique (ODD 13), en passant par des villes durables (ODD 11) et une production responsable (ODD 12).

Cadre fédéral

- **Plan d'action pour le climat 2020-2025 :**

Piloté par le Conseil fédéral, il comprend 75 mesures réparties entre différents offices.

L'une des priorités est de lutter contre l'accentuation des fortes chaleurs pour protéger la santé et le bien-être de la population.

- **Programme de législature 2023-2027 du Conseil Fédéral:**

Ligne directrice 4: La Suisse protège le climat et prend soin des ressources naturelles

Objectif 24: La Suisse renforce ses mesures d'adaptation aux changements climatiques, notamment en vue de protéger la population et les infrastructures critiques.

- **Stratégie Santé2030 (OFSP) :**

Définit les priorités de la politique de santé suisse.

Objectif 7: Améliorer la santé grâce à un meilleur environnement.

Feuille de route Environnement et santé, dont l'axe «Risques pour la santé – Changement climatique et perte de la biodiversité»

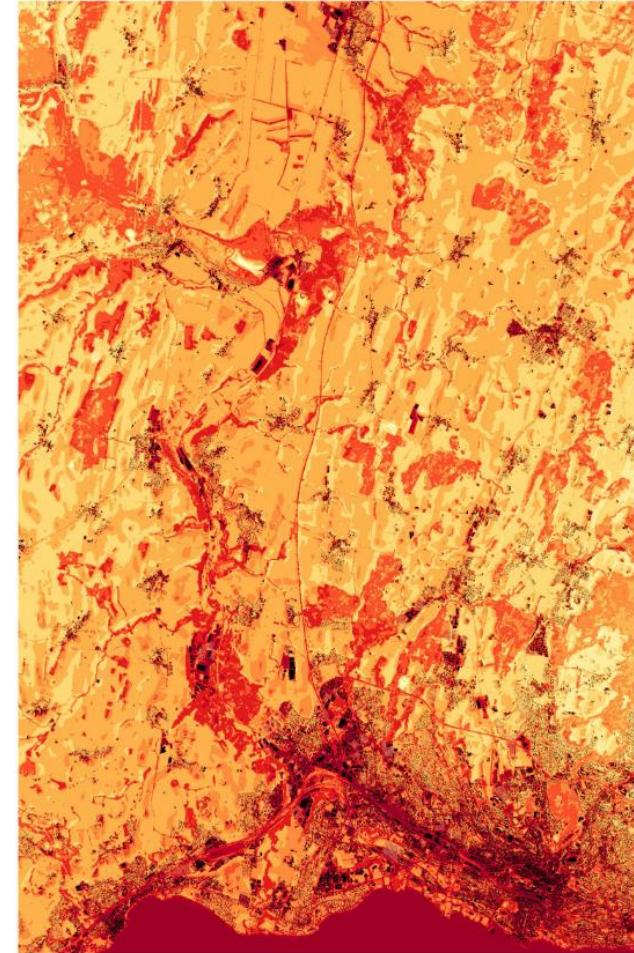
Exemples du Canton de Vaud

- **Plan Climat vaudois** : Un cadre stratégique qui intègre explicitement les enjeux sanitaires dans ses axes d'adaptation et d'atténuation.

Exemple d'adaptation (Santé & Chaleur) : le dispositif «Fortes chaleurs»

Exemple d'atténuation (Transport) : révisions de la Loi sur les routes et du Plan directeur cantonal

- **Gestion des risques complexes** : L'anticipation des urgences sanitaires et du soutien psychosocial d'urgence face à la multiplication des événements extrêmes (inondations, laves torrentielles).



Plan directeur cantonal 2050, Situation climatique du canton de Vaud
Température projetée en 2060 de l'air à 2m du sol (°C) à 4h du matin -
Lausanne.

Mesures relevant du système de santé

- **Politiques publiques:**
 - Basculer vers un paradigme fondé sur la prévention et la promotion de la santé
- **Institutions:**
 - Adaptation pour garantir l'accessibilité et la sécurité des soins lors des fortes chaleurs ou pannes énergétiques.
 - Atténuation interne (Décarbonation) : Devoir d'atténuation de sa propre empreinte carbone, le secteur de la santé générant 6.7 % des émissions de GES en Suisse.
- **Recherche et expertise:**
 - Intégrer les questions de durabilité et climat au sein du cursus universitaire et développer l'expertise nécessaire à la transition du système.
- **Professionnels:**
 - Formation clinique : Vulnérabilités aux fortes chaleurs, y compris pour la santé mentale; augmentation des maladies à transmission vectorielle.
 - Levier auprès des patients: La consultation est un point d'entrée stratégique pour aborder l'adaptation au changement climatique et les co-bénéfices d'atténuation.

«Health in All Policies»

- **Aménagement urbain** : L'urbanisme influence directement l'exposition aux îlots de chaleur et l'accès aux espaces verts.
- **Mobilité** : Les choix de transport modulent la qualité de l'air, le niveau de sédentarité et les émissions de GES.
- **Alimentation & Agriculture** : Ces politiques déterminent l'utilisation des ressources, les émissions et la prévention des maladies métaboliques.
- **Logement** : La rénovation énergétique réduit la précarité énergétique et l'exposition aux températures extrêmes pour les populations défavorisées.

© Ville d'Yverdon-les-Bains / Zoé Jobin



Le pouvoir des "Co-bénéfices"

- Alors que les bénéfices de la réduction des GES sur le climat sont globaux et à long terme, les bénéfices des mesures d'atténuation sont locaux et souvent immédiats.
- Exemple: renforcer la mobilité active diminue rapidement la pollution de l'air, réduisant les maladies respiratoires et celles liées à la sédentarité.
- Ces co-bénéfices locaux constituent un puissant levier d'acceptabilité politique et citoyenne pour financer la transition climatique.

12 MOIS 12 ACTIONS

MOBILITÉ ACTIVE

La mobilité active regroupe les modes de déplacement qui utilisent l'énergie humaine comme source d'énergie principale, tels que la marche ou le vélo. En 2011, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a évalué la mobilité de la population mondiale comme insuffisante (20/28% des hommes/femmes adultes, 70/84% des jeunes hommes/femmes de 14-20 ans sont à risque de maladies non transmissibles et de décès prématurés en raison d'une activité insuffisante et passive). L'OMS recommande la mobilité active comme principale stratégie pour contrecarrer ce manque de mobilité, ainsi que pour diminuer les effets secondaires néfastes de la mobilité motorisée, en particulier dans les villes.¹

28% de la population est insuffisamment active ou totalement inactive.²

Proportion de mobilité encouragée pour respecter l'environnement

Réduction de l'obésité, du diabète, des maladies cardiovasculaires et ostéoarticulaires
mais aussi de leurs complications.^{3,4}

Réduction des maladies respiratoires
La pollution de l'air nuit gravement à la santé, surtout aux deux extrêmes de la vie. Les études montrent que la pratique de la mobilité active, même dans un environnement pollué, apporte un bénéfice supérieur pour la santé.^{5,6}

Réduction du bruit
Impact positif sur le stress, les troubles de l'humeur et du sommeil, ainsi que sur le développement cognitif et attentionnel de l'enfant.^{7,8}

Pas d'augmentation des blessures accidentelles
Les études montrent que la pratique régulière de la mobilité active accompagnée de mesures de sécurité (visibilité et port du casque) et soutenue par des infrastructures adaptées réduit le nombre d'accidents et de blessures chez les piétons et les cyclistes.^{9,10}

BÉNÉFICES POUR LA PLANÈTE
Augmentation des espaces verts et de rencontre, action positive sur la biodiversité
La mobilité active demande 30 à 50 fois moins d'espace public que la voiture individuelle.^{11,12} Les parcs, zones piétonnes, pistes cyclables et voies de transports publics appuient un hébergement pour les collectivités, mais aussi pour les interactions avec la nature.¹³ Une étude montre que le transport fractionné (par ex. : bus + vélo) pour se rendre quotidiennement au travail, même en ne faisant qu'une petite partie du trajet à vélo, réduit le risque de mortalité prématurée de 24 %.¹⁴

Réduction de l'émission des gaz à effet de serre
40 % des émissions directes nationales de gaz à effet de serre sont dues aux transports motorisés.¹⁵
60 % de nos déplacements font moins de 5 km et 80 % moins de 10 km.¹⁶

LA PRESCRIPTION VERTE
Pratiquer la mobilité active au quotidien pour se rendre au travail, aux activités extrascolaires, durant les week-ends et pendant les vacances.
Remplacer autant que possible les trajets en véhicules motorisés par la marche à pied, le vélo ou les transports publics.
Encourager la création de zones piétonnes et d'infrastructures sécurisées.

Quand aborder la question de la mobilité durable ?
Notamment en cas de stress, anxiété, dépression, trouble de déficit d'attention (TDA), surpoids/obésité, diabète, syndrome métabolique, hypertension artérielle, sédentarité, maladies respiratoires (bronchites, asthme, BPCO), dystonie (constipation), infections fréquentes, insuffisance cardiaque, en post-opératoire.

RÉFÉRENCES

1. World Health Organization (WHO). Global Action Plan for Active Living and Healthy Cities. Geneva: WHO, 2014.

2. Sallis, N., Galhe, M., del Rio, C., et al. Global Action Plan for Active Living and Healthy Cities. Geneva: WHO, 2014.

3. Flegal, D.M., et al. Obesity and the global burden of disease. *Nature Reviews Disease Public Health* 2010; 10(8): 571-582.

4. Whittier, H., Vintarou, E., et al. Active living and health: the role of transportation and land use. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

5. Jiang, B., Liang, S., Peng, Z., et al. Transport and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

6. Klerk, H., Williams, J., et al. Association between active commuting and incidence of cardiovascular disease, cancer, and mortality: prospective cohort study. *BMJ* 2013; 347:f1154.

7. Eriksson, P., et al. Office work and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

8. Office National de la Statistique, Canton de Vaud. Impact sur l'environnement. 2008 Oct 20.

9. Klerk, H., Williams, J., et al. Association between active commuting and incidence of cardiovascular disease, cancer, and mortality: prospective cohort study. *BMJ* 2013; 347:f1154.

10. Eriksson, P., et al. Office work and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

11. Klerk, H., Williams, J., et al. Association between active commuting and incidence of cardiovascular disease, cancer, and mortality: prospective cohort study. *BMJ* 2013; 347:f1154.

12. Eriksson, P., et al. Office work and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

13. Office National de la Statistique, Canton de Vaud. Impact sur l'environnement. 2008 Oct 20.

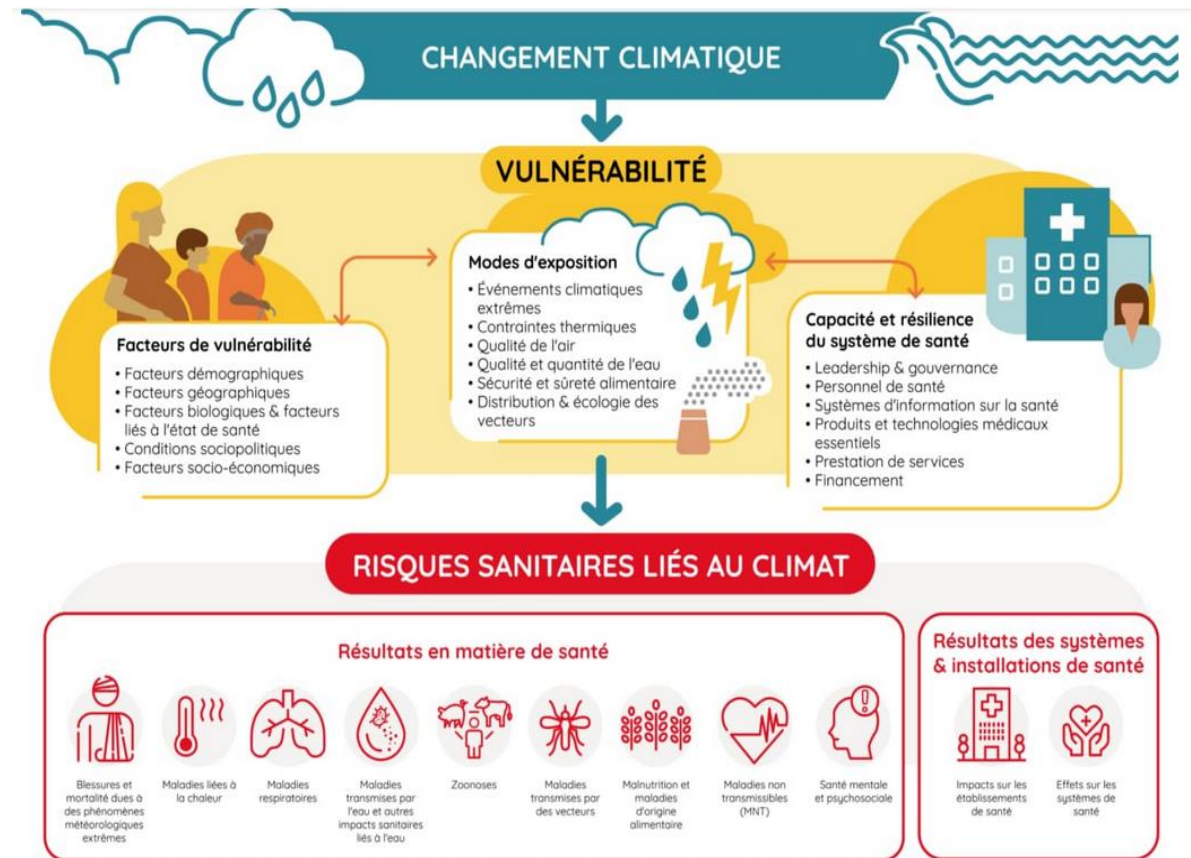
14. Eriksson, P., et al. Office work and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

15. Klerk, H., Williams, J., et al. Association between active commuting and incidence of cardiovascular disease, cancer, and mortality: prospective cohort study. *BMJ* 2013; 347:f1154.

16. Eriksson, P., et al. Office work and health: the role of active living. *Health Affairs* 2012; 31(10): 2281-2288.

Justice sociale et vulnérabilité

- Le changement climatique agit comme un amplificateur profond d'inégalités.
- Les ménages à bas revenus et les populations de quartiers défavorisés (îlots de chaleur, mauvaise qualité de l'air) sont plus sévèrement touchés.
- Les politiques publiques doivent prioriser la protection des groupes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes malades) pour garantir l'équité.



Sources : Biogroup & OMS

Santé et climat (source OMS) © Biogroup

Freins à l'action et idées reçues

Les freins à l'action sont à la fois **individuels**:

Distanciation, déni, fatalisme, habitude, méconnaissance, pressions sociales...

Et **collectifs**:

Politiques publiques en matière de santé, normes professionnelles, industrie et marché de la santé, manque d'investissement dans la transition, faible intérêt médiatique...



Perspectives : de la connaissance vers l'action

- **Objectiver :**
 - Collaborer avec institutions et experts pour développer les connaissances
 - Utiliser des outils statistiques et cartographiques (ex: cartes de vulnérabilité -croisant climat, santé et social-) pour représenter les données.
- **Collaborer, planifier et décider:**
 - Développer des collaborations intersectorielles entre les acteurs concernés
 - Fixer des objectifs, des instruments et des mesures
- **Agir:**
 - Ancrer la santé dans les procédures existantes
 - Adapter les messages techniques en solutions concrètes et contextualisées.
 - Mobiliser par les co-bénéfices : rendre l'action climatique tangible et désirable pour faciliter les arbitrages politiques.
 - Pour les professionnels de la santé: rendre l'action simple, légitime et intégrée à la pratique clinique.

Conclusion : vers «Une seule santé» ?

- La santé publique est une responsabilité partagée par tous les acteurs de l'action publique, bien au-delà du seul secteur sanitaire.
- L'approche "Une seule santé" rappelle l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes.
- Le coût de l'inaction: anticiper est un impératif éthique, social et financier.

